MARCHE PUBLIC DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES



L'entité adjudicatrice :

GIE DRAGAGES-PORTS

38, Boulevard des Belges

76107 ROUEN Cedex

Objet de la consultation :

Assistance à maitrise d'ouvrage pour l'acquisition d'une drague aspiratrice en marche de taille de puits 7 700m^3

SOMMAIRE

Article I. Objet de la mission 3
Article II. Eléments de contexte 3
2.1 Présentation du GIE Dragages-Ports 3
2.2 Description succincte du projet : 4
2.3 Enjeux du projet 4
Article III. Contenu de la mission 5
Article IV. Dispositions particulières 6
4.1 Lieu de la mission 6
4.2 Réunions prévues dans le cadre du marché 6
4.3 Communication 7
4.4 Livrables attendus 7
Article V. Compétences, pilotage et évolution de l'équipe 9
Article VI. Planning prévisionnel 10

Article I. Objet de la mission

La présente mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a pour objet l'acquisition d'une drague aspiratrice en marche de taille de puits 7 700m^3 dans le cadre du plan de renouvellement de la flotte.

A la suite de la réalisation de cette mission, l'entité adjudicatrice envisage de passer deux marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage distincts :

- 2ème phase :

Assistance au contrôle des études de conception, de la construction et mise en service de la drague

- - 3ème phase :

Assistance à maîtrise d'ouvrage sur la formation et la mise en exploitation de la future drague.

Le présent marché concerne exclusivement la première phase. L'entité adjudicatrice se réserve le droit de ne pas lancer ces futures consultations (phases 2 et 3).

Article II. Eléments de contexte

2.1 Présentation du GIE Dragages-Ports

Le groupement d'intérêt économique (GIE) DRAGAGES-PORTS a été créé en 1979. Les membres de ce GIE sont l'Etat (Ministère en charge des ports maritimes), les cinq grands ports maritimes métropolitains (Dunkerque, Nantes-Saint-Nazaire, La Rochelle, Bordeaux et Marseille), le grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (HAROPA Port) et la Région Hauts-de-France.
Sa vocation est de contribuer à l'optimisation des coûts de dragage d'entretien : il assure la constitution, le maintien en l'état et le renouvellement d'un parc de dragues et d'engins de services le mieux adapté possible aux besoins des membres.

Le GIE met les dragues à disposition des membres en s'assurant du meilleur emploi possible de l'ensemble du parc. De leur côté, les membres remplissent le rôle d'armateur des navires : à ce titre notamment ils recrutent les équipages et organisent les opérations de dragage d'entretien.

Le titulaire du présent marché interviendra en appui du GIE pour l'acquisition d'une drague aspiratrice en marche de taille de puits 7 700 m^3.

2.2 Description succincte du projet :

Le projet d'acquisition d'une drague aspiratrice en marche de taille de puits 7 700m^3 est déjà amorcé avec des discussions entre le port d'HAROPA sous-affréteur potentiels et Dragages-Ports.
Le plan de renouvellement des unités de Dragages-Ports est validé depuis mars 2026. Il a notamment été décidé de remplacer la drague « Daniel Laval ».
L'objectif est de sélectionner une assistance à maîtrise d'ouvrage fin 2026 afin de lancer les travaux objets de ce marché.
La première phase doit permettre d'aboutir à la rédaction du cahier des clauses techniques particulières (ou CCTP) de la construction de la nouvelle drague, de réaliser l'analyse des offres et ainsi de sélectionner le futur constructeur.

2.3 Enjeux du projet

Le projet vise à concevoir et construire une drague adaptée aux besoins de dragage des ports en qualité d'utilisateurs et aux cadres réglementaires imposés au titre :

- De la construction navale ;
- Des opérations de dragage ;
- Du régime social des marins des ports armateurs potentiels ;
- Des autorisations environnementales associées aux dragages d'entretien des ports en qualité d'utilisateurs ;
- ….

Le projet devra se rapprocher au maximum des standards de dragage en termes d'architecture, d'équipements, et de technologie. Une attention particulière devra être apportée sur la maintenabilité en exploitation et durant les arrêts techniques.

Ce projet comporte en outre une ambition forte de réduction des émissions en lien avec la volonté de décarbonation des activités des ports français et d'amélioration de la qualité de l'air. Une attention particulière sera demandée au titulaire concernant toutes les actions permettant de réduire les impacts, en se basant sur des solutions techniques éprouvées, sur l'ensemble des phases de conception, construction, exploitation et maintenance. Il veillera à proposer le meilleur équilibre technico-économique tout en garantissant une fiabilité et une maintenabilité efficace des systèmes.

Les phases de vérification d'aptitude et de vérification en service régulier devront être suffisamment détaillées de manière à garantir au maitre d'ouvrage et au port armateur, une bonne prise en main du navire. La phase de formation et prise en main du navire par l'équipage devra également être détaillée.

Article III. Contenu de la mission

le marché comprend trois étapes décrites comme suit :

Etape 1 : Benchmark et études préalables

- Echanges avec Dragages-Ports pour valider le besoin et prise de connaissance des informations existantes (études, plans actuels, correspondances, etc …) ;
- Prise de connaissance de la drague actuelle intervenant principalement en Seine (Port du Havre) : déplacement à bord, analyse de l'usage qui est actuellement fait, analyses des améliorations à apporter, analyse des points forts et points faibles de la drague existante ;
- Bencmark des dragues existantes ou standards de capacités équivalentes
- Réunions avec les ports utilisateurs mais aussi le port armateur HAROPA pour analyser leur vision du besoin et l'intégrer dans le CCTP (maximum de 5 réunions);
- Etudes préliminaires et rédaction de notes techniques sur des thèmes particuliers pour faciliter les décisions de Dragages-Ports (exemple : choix de la propulsion, énergies alternatives, stockage d'énergie électrique, etc …) – maximum de 5 notes techniques ;
- Sourcing : prise de contact avec les principaux fournisseurs d'équipements pour valider les principaux équipements qui seront spécifiés et recherche des chantiers en capacité de réaliser le projet (uniquement membres adhérents de l'accord sur les marchés publics (AMP)) ;
- Analyse règlementaire, échanges avec les autorités, vérification du cadre réglementaire ;
- Analyse des coûts et opportunités d'amélioration de l'impact environnemental ;

Etape 2 : Etablissement du cahier des clauses techniques particulières et de l'annexe financière pour le dossier de consultation des entreprises

- Evaluation budgétaire du projet ;
- Rédaction du CCTP en français avec une traduction en anglais et de la décomposition du prix global et forfaitaire (ou D.P.G.F);
- Présentation du CCTP à Dragages-Ports et aux ports utilisateurs pour échanges et mises à jour éventuelles ;
- Mise à jour du CCTP finalisé et de l'annexe financière ;
- Assistance à l'établissement des critères de notation des candidatures et des offres ;

Il est précisé que le titulaire n'a pas pour mission de rédiger les autres du dossier de consultation des entreprises (notamment, règlement de consultation, cahier des clauses administratives particulières, acte d'engagement).

Etape 3 : Analyse des candidatures et des offres, participation aux séances de négociations

Pour la construction de la future drague, l'entité adjudicatrice envisage de recourir à la procédure avec négociation. Cette procédure comprend trois étapes principales pour lesquelles le titulaire du présent marché doit assister le maître d'ouvrage, décrites comme suit :

- Assistance à l'analyse des candidatures et sélection des candidatures ;
 Cette étape implique la remise d'un rapport d'analyse des candidatures selon une grille définie en fonction des critères de sélection des candidatures dans le règlement de consultation ;
- Assistance à l'analyse technique et financière des offres des offres ;
- Assistance aux négociations avec les trois candidats retenus pour la phase de négociation. Le titulaire doit préparer en amont les points à négocier (techniques et financiers) et être pro-actif avec les trois candidats lors de chacune des séances de négociation ;

- Mise à jour du rapport d'analyse des offres après négociation.
- Présentation du rapport d'analyse des offres à la commission des marchés du GIE Dragages-ports

- Rédaction du rapport d'analyse des offres et finalisation avec Dragages-Ports Pour ce faire, le titulaire devra prévoir au maximum deux réunions et deux aller-retour avec Dragages Ports pour valider l'analyse.

Tout besoin complémentaire pourra faire l'objet d'un bon de commande de la part du GIE sur la base des prix listés au sein du bordereau des prix unitaires.

Article IV. Dispositions particulières

4.1 Lieu de la mission

La mission pourra être réalisée dans les locaux du titulaire ou dans les locaux du GIE (Rouen en Seine-Maritime).

A minima, un déplacement par semaine est à prévoir dans les locaux du GIE Dragages-Ports.
En cas de besoin, le GIE peut mettre à disposition un bureau dans ses locaux.

Des déplacements seront à prévoir (au minimum un par mois) sur la France (Paris, Le Havre, Rouen, notamment).

Le titulaire devra prévoir toutes les dispositions logistiques (véhicule, hébergement, repas, etc…) pour permettre le séjour et la mobilité de son personnel entre l'agence du GIE Dragages-Ports à Rouen, les lieux des différentes réunions en France (Paris , Le Havre, Rouen, etc.…) .

4.2 Réunions prévues dans le cadre du marché

Le titulaire sera amené à animer et/ ou participer aux diverses réunions nécessaires au bon avancement et suivi du projet.

- **Etape 1 : Benchmark et études préalables :**
 - Une réunion de lancement ;
 - Une visite de la drague « Daniel Laval » ;
 - Un maximum de 5 réunions avec les ports utilisateurs et les ports armateurs potentiels
- **Etape 2 : Etablissement des pièces techniques du Dossier de consultation des entreprises**
 - 5 réunions avec Dragages-Ports pour la rédaction et la finalisation du CCTP,
- Etape 3 : **Analyse des offres**
 - Une réunion de présentation de l'analyse des candidatures ;
 - Deux réunions pour l'analyse des offres ;
 - Trois séances de négociations ;
 - Une réunion de finalisation de l'analyse des offres finale.
 - Une présence à la commission des marchés

Toute réunion sera formalisée par un compte rendu écrit en langue française.

Point initial de lancement :
Une réunion de mise au point sera programmée après la notification du marché. Cette réunion se tiendra dans un délai maximal de 15 jours à compter de la notification du marché et permettra notamment de fixer les échéances de remise des livrables. Le Titulaire aura la charge de contacter le responsable technique du marché afin d'organiser la réunion de lancement. Cette réunion aura lieu dans les locaux de Dragages-ports ou pourra également se tenir en visioconférence en présence de représentants du port de Rouen, armateur.

4.3 Communication

Le projet auquel contribue le présent marché s'inscrit dans un contexte sensible qui implique de mettre en place des règles de maîtrise de la communication externe, qui sont susceptibles d'évoluer pendant la durée d'exécution du marché. En conséquence, toute communication externe relative au marché, effectuée par le titulaire du marché ou l'un de ses fournisseurs est interdite, sauf à obtenir préalablement de la Personne Responsable du Marché un accord écrit qui portera à la fois sur le contenu et sur le moment choisi pour cette communication externe.

4.4 Livrables attendus

A l'issue de la mission, le titulaire remettra sous forme numérique (format pdf) et format Word un dossier présentant :

- Note relative à l'analyse du besoin ;
- Note relative aux exigences règlementaires et la classification du navire y compris les classifications additionnelles (COMF, VIB, ..) ;
- Différentes notes techniques justifiant les choix : propulsion, énergie, etc… 5 notes maximum ;
- Note sur les dispositions environnementales proposées par les candidats ;
- Analyse et évaluation budgétaire du projet ;
- Note de synthèse type « benchmark » des chantiers en capacité de réaliser les travaux ;
- Cahier des clauses techniques particulières ;
- Annexe financière – Décomposition du prix global et forfaitaire ;
- Analyse des candidatures ;
- Analyse technique et financière des offres ;
- Procès-verbal des séances de négociation ;
- Analyse finale des offres (rapport d'analyse des offres et rapport de présentation).

En ce qui concerne plus particulièrement le cahier des clauses techniques particulières les livrables devront inclure à minima la description des sujets suivants :

A] Général

- Dimensions
- Performances
- Définition des capacités (eau, eaux usées, carburant, huiles, eaux mazouteuses...)
- Classification/ certification et normes (bruit, vibration…)
- Mode de propulsion/ carburant/ autonomie
- Vitesses
- Conditions environnementales d'exploitation (vent, état de la mer,…)

B] Construction navale

- Coque
- Porte/fenêtres/ouvertures
- Ponts/Echelles/escaliers
- Bollards/Anneau et matériel de levage
- Protection contre la corrosion

C] Machines

- systèmes propulsifs
- Propulseurs d'étrave
- générateurs

D] Système de dragage

- caractéristique (puissance, débit, pression, profondeur…)
- élinde
- pompes de dragage
- Compensateur de houle

E] Système primaire:

- Assèchement et système incendie
- Système de gestion du fuel
- réfrigérant
- Gestion des eaux et eaux-usées
- Système de lubrification/ huiles sales et gestion des boues
- HVAC
- Système d'échappement (bruit)
- Système de réduction de la pollution

F] Système électrique et automatisme

- tensions / puissance et distribution
- Générateurs
- Gestion des Alarmes (AMS)
- Power management system (PMS)
- Système de contrôle du dragage (DCS)
- Supervision des opérations de dragages

G] Equipement pont

- Ancres
- Equipement d'amarrage
- Equipement de levage
- Grues
- Abandon et protection incendie

H] Système secondaire

- Système hydraulique
- Air Comprimé
- Sécurité incendie (Co2/sprinkler…)
- magasin et atelier

I] Aménagement

- Timonerie
- Aménagement équipage
- Carré
- Sanitaire

J] Système nautique

- feux de navigation
- équipement de navigation (radar, Autopilot, echo sounder, speed log, ECDIS, compas...)
- CCTV
- AIS
- TV / Internet
- Equipement Météo

K] Armement

- Définition

L]Maintenance

- Intégration de la GMAO – plan de maintenance y/compris définition d'un lot de pièce de rechange à Stocker
- Durée de vie et obsolescence.
- Maintenances à flot et à sec

M] Contrôles et essais

- VA, VSR, garanties
-

La rédaction, la clarté, la précision et la concision sont des qualités indispensables pour la réalisation de ces documents.
Tous les documents seront rédigés en concertation avec le GIE, et soumis à son approbation tant sur la forme que sur le contenu avant toute diffusion à un tiers. Les documents graphiques respecteront la charte graphique validée par le GIE.

Article V. Compétences, pilotage et évolution de l'équipe

Afin de mener à bien ce projet, l'entité adjudicatrice exige de la part du titulaire une équipe possédant, grâce à son expérience et sa formation, la maîtrise des compétences suivantes :

- Architecture navale de navires professionnels maritimes ;
- Process et équipements de dragage de sédiments marins ;
- Gestion de projet de conception et construction navales, notamment relative aux dragues ;
- Réglementations et certifications maritimes ;
- Supervision de chantiers et bureau d'études navals ;
- Français et anglais professionnel.

Pendant la durée de la mission, le titulaire mettra à disposition du maître d'ouvrage une équipe pluridisciplinaire avec un chef de projet et une équipe disposant des qualifications et compétences nécessaires pour réaliser la mission :

- Expérience technique significative (minimum 5 ans) dans le domaine de la construction et la réparation navale ou de la maintenance navale ;
- Expérience technique significative en dragage et en technique de dragage ;
- Connaissance des règlements de classe ;
- Connaissance et expérience des nouvelles énergies, des nouvelles techniques, notamment en termes de propulsion ;
- Capacité de dialogue avec des interlocuteurs variés ;
- Sens de l'initiative et force de proposition ;
- Expérience de la gestion de contrats ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- La langue pour tous les documents (notes techniques, notes de réunions, plans, PAQ, SOSED, etc …) vers le GIE et le port sera le français ;
- Maîtrise de l'anglais technique.

Au cours du marché, si des changements de personnel de l'équipe présentée devaient avoir lieu, l'entité adjudicatrice devra en être informée et un organigramme mis à jour avec les nouveaux CV transmis.

Les nouveaux membres de l'équipe devront posséder des qualifications et compétences similaires aux précédents.

Organigramme :

Le candidat devra transmettre un organigramme détaillé avec noms, prénoms et rôles de l'équipe dédiée au projet.

Article VI. Planning prévisionnel

Un calendrier prévisionnel est proposé par le Titulaire et validé par le GIE permettant de répondre aux objectifs visés.
A titre indicatif, le planning prévisionnel de la mission jusqu'à l'attribution du marché de construction de la future drague est le suivant :

- ✓ Début de la présente mission : décembre 2026
- ✓ Fourniture du CCTP finalisé : avril 2027
- ✓ Lancement de la consultation pour sélectionner le futur constructeur de la drague: mai 2027
- ✓ Réception des candidatures : juin 2027 (30 jours minimum à compter de l'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence ;
- ✓ Analyse des candidatures : juin 2027
- ✓ Réception des offres : octobre 2027 (prévoir a minima 60 jours) ;
- ✓ Analyse des offres : Novembre 2027
- ✓ Phase de négociation : Décembre 2027
- ✓ Analyse finale des offres : Janvier 2028.
- ✓ Attribution du marché pour la construction de la drague : février/mars 2028